

Amiens, le 23 septembre 2019



CABINET

Affaire suivie par :
Laurence Bouin
cheffe de cabinet

Ligne directe :
03 22 71 25 79

Fax :
03 22 71 25 13

Mél. :
ce.cab80@ac-amiens.fr

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 13 septembre 2019, je vous informe que les directeurs d'école de 5 classes et plus et les maîtres formateurs qui enseignent en CP ou en CE1 bénéficieront d'une journée de décharge en compensation de la saisie des réponses des élèves aux évaluations nationales de début de CP ou de début de CE1.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

20 bd Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Somme



Jean HUBAC

Monsieur Maxime PARUCH
Secrétaire départemental
Syndicat des enseignants-UNSA
4 rue Paul Sautai
80000 AMIENS